

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

du

JOURNAL.

Rue de las Cámaras n. 34.

MONNEUR ET PATRIOTE

PRIX

L'ABONNEMENT
à Paris par poste

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On s'inscrit au bureau du PATRIOTE où on reçoit les annonces, lettres et avis, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO.

ALMANACH FRANÇAIS.

Lundi 23. — Bataille de Marston (France) par les généraux Carnot-Jurlet (1793.)
Mardi 24. — Bataille de Sagunto (Espagne) par le général Suchet (1811.)

FRANCE.

Paris, 17 juillet.

La chambre des pairs a commencé aujourd'hui la discussion du budget. Grâce à la gémétable entente de M. le Chancelier et M. de Boissy, la séance n'a pas manqué d'être mouvementée tout à fait inaccoutumée au Luxembourg. M. Pasquier a beau lui avoir traité ses vices d'après sa signature contre lui à l'insu de l'esprit de vieux courtisan M. de Boissy, sans s'apercevoir d'ailleurs, trouve toujours pour répondre une grande vérité toute neuve, qui peut à peu près l'effrayer d'une maison contre un pont d'aiguille. L'orateur aujourd'hui s'est attaqué à M. Guizot avec une énergie et une sévérité que nous voudrions voir imiter plus souvent, sinon pour la forme, du moins pour la substance de la fin de la par l'opposition de la chambre. Rendons cette justice à M. de Boissy qu'il s'est toujours zélé et courageux. Il a posé au moins ses efforts et dirigés plusieurs questions auxquelles les ministres se sont vus de répondre d'ailleurs. Il a même fait intervenir le nom de l'Irlande dans les débats à côté de celui de l'Égypte. Nous nous en félicitons. Nous verrons que le rôle l'attitude que prendra M. Guizot dans cette affaire. Nous comprenons qu'elle exige de sa part beaucoup de réserve et de réserve. Nous serions les premiers à le blâmer s'il en manquait. Mais nous le trouvons bien plus blâmable encore s'il engageait, par des déclarations prises dans son amour pour l'Angleterre, la politique de la France.

A ces questions, M. Dubouché en a ajouté une nouvelle et des plus importantes. Il a dit que M. Guizot sur la prise de possession par l'Angleterre d'une colonie qu'habitent et possèdent des Français dans la Nouvelle-Zélande; on voit qu'il s'agit de l'affaire d'Akaroa. Sur la pratique

FOUILLETON.

UN ROI D'ÉCOSSE.

(Suite.)

Cette première disposition prise, Darnley revint trouver les seigneurs qui l'attendaient dans une salle basse, et ce faisant, monter par un escalier tournant, il se rendait jusqu'à la chambre à coucher de la reine, qui était allée au cabinet où soupinaient les convives, et dit que le roi pouvait venir tout ce qu'il désirait; puis la laissant dans l'obscurité, en leur recommandant d'en rester seulement quand ils l'entendrait s'écrier: A moi, Douglas! L'écuyer par un air libre, et, devant une porte ouverte, il entra dans le cabinet et vint s'appuyer sur le bras d'un d'entre eux duquel il sortait sur lequel était assis la reine.

Les trois personnes qui se trouvaient à la table à cette porte, et qui étaient Marie Stuart, Marie Stoyton et Rizzio, n'avaient pas vu s'approcher le roi; mais les trois personnes qui lui faisaient face et se trouvaient à l'autre bout de la table et le voyant paraître. La reine, en les voyant

tion du pavillon et de la marine nationale, nos colons se sont établis sur un point de la île, antérieurement au décret par lequel il a été à la Grande-Bretagne de s'arriger la souveraineté de ce territoire. Un fonctionnaire anglais a pris notre pavillon, remplacé notre pavillon par le sien, aboli la loi française, et y a substitué les lois et les tarifs britanniques. Si cet acte a été accompli sans que le ministre en ait été averti, et sans son consentement préalable, c'est l'attentat le plus énorme contre nos droits et notre dignité et nous en devons exiger une réparation éclatante. Les Anglais, au contraire, ont agi avec l'autorisation de M. Guizot? Nous ne le croyons pas impossible. Il n'y a pas de cas d'un fait éclairci, et nous invitons la chambre à demander des explications nettes à cet égard. Si par hasard M. Guizot s'avance ce qui allait au premier, il voudra sans doute prouver qu'il s'est opposé de toutes ses forces à cette insulte; et si par un malheur qu'il fut prévu, le ministre, bien loin de résister, avait consenti, il y aurait eu contre lui une grande responsabilité. Il aurait violé les principes constitutionnels; il aurait outrepassé ses pouvoirs. Il aurait livré à l'étranger une population française, vivant à l'ombre et sous la protection de drapeau national. Il aurait fait une véritable cession de territoire, terre et gens, sans daigner consulter la chambre qui seule a les facultés nécessaires pour opérer des concessions de ce genre. Dans toutes les hypothèses, et que ce que soit la vérité, l'affaire d'Akaroa est de nature à compliquer ou notre situation avec le cabinet de Londres, ou la situation de M. Guizot envers les chambres et le pays. Nous attendons par conséquent ses explications avec intérêt, et nous désirons qu'elles soient complètes.

La patrie, malgré toutes les protestations exprimées au jour'hui dans la séance, ne peut pas se dissimuler qu'elle a fait acte de faiblesse, qu'elle a sacrifié ses opinions à ses engagements pour le cabinet dans la question du droit de voter sans avoir eue l'occasion de montrer un peu plus de fermeté. Que notre pavillon ait été expulsé momentanément par les Anglais, ou que le ministère les ait autorisés, l'un et l'autre cas en situent une atteinte profonde à l'honneur national et à l'indépendance de nos citoyens qui voit dans les contraires les lignes porter le nom et l'influence de la France.

non changer de situation, se douta que quelque chose d'étrange se passait derrière elle, et, se retournant vivement, elle aperçut Darnley, le sourire sur les lèvres, mais si affreusement pâle, qu'elle prévint aussitôt que quelque chose de terrible allait se passer. Et ce moment, et comme elle allait s'interposer sur sa présence à l'entrée, elle entendit dans la salle voisine un pas lourd et traînant qui s'approchait de la table voisine qui, en se soulevant lentement, laissa voir lord Rithwen, armé de toutes pièces, précédé comme d'habitude et tenant une épée nue à la main.

— Que voulez-vous, mylord? s'écria la reine, et que venez-vous faire chez moi armé ainsi? Avez-vous le droit de venir ici et de me faire peur? — Ce que je viens faire ici, madame, répondit-il; je suis cherché et cet homme.

— Et comment s'est-il en ce long sat derrière Rizzio, et comment et qu'en voulez-vous faire?

— Guizot! Guizot! se mit à crier Rizzio en se jetant sur lui, et tandis que les uns continuaient de l'appeler

ce. Ce sont là des intérêts qu'une chambre ne peut pas négliger sans manquer à ses devoirs. La tribune de la pairie est encore ouverte, quand celle de la chambre d'active est fermée de fait. Elle peut donc seule prendre l'initiative. Attendons et voyons.

[Commerce.]

CHAMBRE DES PAIRS.

PRÉSIDENCE DE M. PASQUIER.

Séance du 17 juillet.

La séance est ouverte à une heure et demie. Le procès verbal est adopté.

Une heure se passe à attendre que la chambre soit en nombre.

L'ordre du jour appelle la discussion du budget des dépenses pour 1844.

M. le Président. — Je prie la chambre de vouloir bien que ce soit M. Franck Carre, l'un des secrétaires, qui lui donne lecture des articles de projet. L'état de ma position ne me permettrait pas de le faire moi-même.

La parole est à M. Dubouché pour la discussion générale.

M. Dubouché présente de nombreuses considérations sur l'état actuel de nos finances. Il signale les dangers qui peuvent résulter, dans un prochain avenir, de la progression toujours croissante du déficit. Parmi autres considérations qu'il développe, l'orateur voudrait qu'on prit des mesures pour prévenir le danger de l'accumulation des fonds des caisses d'épargne.

M. de Boissy s'attache à montrer que la position morale du cabinet du 27 octobre ne s'est pas améliorée depuis la discussion de l'adresse et des fonds secrets. Rappelant tous les griefs qu'il a dirigés dans le cours de la session contre le ministère, il dit que les faits prouvent qu'il a toujours eu raison contre lui. (Mouvement générale.) Le 30 mars, époque où je disais à M. le ministre des affaires étrangères que c'était pour moi tout le cabinet (rumeurs), car son influence pesait sur chacun de ses collègues comme pèse sur lui-même trois grands événements de sa vie politique. (Nouveaux murmures. Interruption.) Je n'ai pas

tout à genoux derrière Marie et en saisissant le bas de sa robe.

A moi, Douglas! s'écria le roi. Au même instant, Morton, Kerr, le bêtard de Douglas et Lindsay se précipitèrent dans le cabinet avec tant de violence, qu'ils renversèrent la table pour arriver plus tôt jusqu'à Rizzio, qui, espérant que le respect dû à la reine le protégerait, se tenait toujours derrière elle. Marie, de son côté, faisait face aux assaillants avec un calme et une majesté suprêmes; mais ils étaient trop avancés pour reculer, et André Kerr, les mettant le poignard sur la poitrine, la menaça de la frapper si elle ne se retirait pas. Au même moment, Darnley, le saisissant à bras le corps, l'enleva avec violence et sans aucun égard pour sa grossesse, tandis que le bêtard de Douglas, accomplissant le pénible devoir, arrachait le poignard qui était enfoncé dans la poitrine du roi et se frappait Rizzio. A ce moment, le malheureux tomba en jetant un cri; mais, se relevant aussitôt, il se traîna sur ses genoux de côté de la reine, qui ne craignit de se débattre en criant: Grâce! grâce! Mais, avant qu'elle eût pu l'atteindre, les assaillants se jetèrent sur lui, et tandis que les uns continuaient de l'appeler

entende l'interpellation. J'crois qu'il aurait beaucoup plus...

M. le Président.—Je dois interrompre l'orateur. Ce qu'il vient de dire ressemble à une menace contre la cham...

M. de Boissy.—Je veux dire uniquement qu'il y a des observations qu'on n'entend pas, et qui sont consignées au procès verbal.

M. le Président. C'est justement ce que je trouve inconvenant. Le procès verbal ne mentionne jamais que ce que toute la chambre a entendu.

M. de Boissy poursuit son discours. Il reproche au cabinet de n'avoir obtenu le vote de la chambre dans la question du droit de visite qu'en faisant à une commission des promesses qu'il n'a pas tenues. Il a trompé la chambre. (Bruit.)

M. de Fautoulat demande la parole.

M. de Boissy.—Il a séparé momentanément la chambre des pairs de l'opinion publique. (Rumeur générale.) Je disais il y a quelques mois à M. le ministre des affaires étrangères: "La majorité qui vous est assurée dans les chambres vous suffit pour vivre, mais non pas pour exercer stûlement le pouvoir."

Me suis-je trompé? J'ajoutais: "Votre politique n'est pas assurée à l'énergie de vos convictions, mais à l'énergie qu'on vous fait sentir." Depuis que je tenais ce langage, le cabinet n'a-t-il pas agi au dedans comme au dehors, de manière à montrer qu'il ne fait jamais ce qu'il veut, toujours ce qu'on veut? (Mouvement.)

Comme je le disais tout à l'heure, le cabinet est parvenu, en trompant la chambre, à la séparer momentanément de l'opinion publique. (Vives interruptions.) En Espagne, le cabinet a soutenu des intérêts qui n'étaient pas les nôtres. Je disais au ministre que sa politique était anglaise, et qu'il n'obtiendrait rien d'Espartéro par des obséquiosités. J'appellai Espartéro un burraco. Je demandai à M. le ministre, qui se recroisa si fort contre cette expression, ce qu'il pensoit de l'humanité d'un homme qui a fait de deux hommes de sang ses plus chers favoris.

Le ministère n'a été arrêté dans la conclusion des traités de commerce avec le Belgique, avec l'Angleterre, que

les autres, le traitant par les pieds hors du cabinet. Lis- s'écrit sur le plancher cette loque traînée de sang qu'on y voit encore aujourd'hui; puis, lorsqu'il fut dans la chambre à côté chacun, s'animant l'un par l'autre, voulut frapper son coup, de sorte que l'on compte sur le cadavre cinquante-six blessures, dont plus de vingt étaient mortelles.

Pendant ce temps, Darnley tenait toujours la reine, qui, ne croyant pas encore Rizzio mort, se cessait de crier grâce; lorsqu'enfin Ruthwen reparut, plus pâle encore que la première fois, et si faible, que, sans pouvoir parler, il s'écrit sur un fauteuil, répondant aux interrogations de Darnley par un signe de tête, et en lui montrant son poing enroulé dans un mouchoir, qu'il remettaît dans le fourreau; alors Darnley lâcha Marie, qui fit deux pas vers Ruthwen.

—Debout, mylord, debout! dit-elle; on ne s'assied pas devant la reine sans en avoir reçu la permission; debout! et soyez d'acc.

—Ce n'est point par insolence que je m'assieds, mais bien que faiblement réprimé Ruthwen; car j'ai fait aujourd'hui, pour le service de votre mari et le bien de l'Écosse, plus d'exercice que mon médecin ne me le permet.

A ces mots, il se versa tranquillement un verre de vin, qu'il but avec une certaine force, action que la reine prit pour une nouvelle insolence.

Alors elle fit quelques pas vers la porte dérobée pour sortir de cette chambre étroite; puis, arrivée sur le seuil:

—Mylord, dit-elle en se retournant, il se peut que je ne puisse pas me lever, car je ne suis qu'une femme; mais celui qui est là, dit-elle en se frappant le sein avec une énergie qui n'appartenait pas à un homme, ce ne pourra pas le soulever de son lit, ce vengera sa mère.

par le soulèvement de l'opinion publique. Dans le parlement il a accepté tous les échecs. Il y a subi tous les amendements, toutes les réductions qu'il avait d'abord combattues. La question des sucres, les lois des chemins de fer, le projet de loi sur les établissements de l'Inde et l'Océanie, etc., etc., l'ont prouvé chaque jour.

Il faudrait remonter aux temps les plus reculés de notre histoire pour trouver un ministère qui ait plus osé contre la dignité de la France. (Rumeur prolongée.)

Le ministère peut avoir le désir du bien, mais il manque de l'énergie et de la puissance nécessaires pour l'accomplir.

En ce qui touche, par exemple la chambre des pairs, il est constant que les catégories telles qu'elles existent compromettent la patrie. Eh bien, je suis sûr que le ministère n'osait pas demander qu'on lui rende l'hérédité qui peut seule empêcher que la patrie ne soit un jouet d'office et dangereux entre les mains du pouvoir. (Interruptions.—Rumeur prolongée.)

M. le Président se levant et interrompant vivement l'orateur.—Il n'appartient pas à un pair de France de dire que la chambre des pairs peut devenir un instrument de dommage pour le pays entre les mains du pouvoir. (Bruit.)

M. de Boissy.—Il m'est bien permis de parler des inconvénients des catégories.

M. le Président, avec feu.—Vous n'avez pas le droit de dire que la chambre des pairs peut devenir un danger pour le pays. Dussent les catégories, telles qu'elles sont, durer cent ans encore, il en sortirait toujours une chambre des pairs dévouée au pays, bonne à la défense du roi, utile au maintien de nos institutions. (Très bien! très bien!)

M. de Boissy.—Je le désire....

M. le Président.—Vous le désirez? Je le désire! (M. de Boissy fit signe que oui!) C'est une inconvenance de plus, il n'appartient pas à un pair de France de parler ainsi des services que rend ou doit rendre à l'avenir la chambre des pairs. Le sergon est une injure.

Plusieurs voix.—A la question!

Une voix.—A l'ordre!

M. de Boissy se tournant vers M. Vatout, avec une voix basse, dit: Monsieur, il vous appartient de parler dans ce moment moins que dans tout autre.

M. Vatout.—Je n'ai rien dit! Je n'ai pas ouvert la bouche.

Et à ces mots elle disparut, fermant la porte avec violence.

Pendant la nuit, Rizzio fut enterré sans pompe et sans bruit au bruit du temple le plus proche.

Le lendemain, Murray et ses complices, exilés avec lui en Angleterre, et qui avaient été prévenus de la catastrophe qui devait avoir lieu, arrivèrent à Edimbourg. Marie, qui n'était pas assez forte pour lutter contre les assassins et les rebelles réunis, ainsi mieux pardonnant aux rebelles pour arriver à punir les assassins; et en apercevant son frère elle se jeta dans ses bras. En conséquence, dès le même soir, Murray, Glencairn, Roth et les autres rentrèrent en grâce. Trois jours après, au moment où l'on s'en doutait le moins, on apprit que, pendant la nuit, Marie et Darnley étaient partis secrètement pour Dumbarton. En effet, le roi, épouvanté de la grandeur du crime qu'il avait commis, avait abandonné ses complices pour obtenir son pardon, et Marie, qui voulait en arriver à la vengeance, avait feint de pardonner.

Alors ce fut le tour des assassins de trembler: Morton, Douglas et Ruthwen, n'osant point attendre ce que la reine déciderait d'eux, se réfugièrent en Angleterre. Un procès fut instruit, et deux semaines subalternes condamnés à mort; puis Marie, toujours cédant à l'imprudance de son premier mouvement, quoiqu'il n'était plus là pour réprimer, fit exhumer le corps de Rizzio et le fit transporter avec de splendides funérailles dans la même église où étaient ensevelis les rois d'Écosse.

Cependant, comme on le pense bien, la réconciliation des deux époux, de moins de la part de Marie, n'était point si facilement arrivée. Darnley, de son côté, montrait la même vie insouciant et débouche; de sorte que la pauvre grande mère intelligente regardait entre les deux époux se disputant où Marie accoucha, le 19 juin 1566, d'un fils qui fut depuis Jacques VI.

Un Pair.—C'est moi qui ai interrompu. M. de Boissy.—Je crois que les catégories actuelles rendent la chambre des pairs moins utile. (Plusieurs membres interrompent.)

(La suite au prochain numéro.)

MONTEVIDEO.

octobre 23 1843.

Nous copions du BRITANNIA la lettre suivante:—

ASSOCIATION MEXICAINE ET AMERICAINE DU SUD.

Liverpool 20 Juillet 1843.

Milord:

Nous venons encore une fois prier votre seigneurie de nous permettre d'attirer son attention sur l'état alarmant des affaires de la Plata, ainsi que sur l'anxiété dans laquelle nous nous trouvons tous, de connaître quelles sont les dispositions que le gouvernement de sa majesté s'est décidé à adopter pour protéger les intérêts des sujets anglais dans ces parages.

Nous prions V. S. de nous permettre de lui rappeler quelques-uns des faits principaux qui se sont succédés dans le Rio de la Plata, et l'effet qu'ils ont pu produire sur les intérêts anglais dans l'espoir que nous avons, que des explications pourront nous être données sur les contradictions apparentes dans la conduite des agents britanniques dans ces pays; non pas, comme V. S. doit en être bien persuadée dans le simple motif de curiosité; mais bien pour pouvoir prendre nos mesures et nous préparer aux conséquences qui doivent nécessairement être le résultat de la ligne de conduite que votre gouvernement doit adopter dorénavant. Néanmoins nous regret-

Toujours fidèle à ses habitudes de bon voisinage, la reine envoya aussitôt à Elisabeth son envoyé extraordinaire, Jacques Melvil, avec mission d'annoncer à sa sœur la reine d'Angleterre son heureux accouchement; Elisabeth, qui aimait beaucoup la danse, et qui avait même la prétention de fort bien danser, figurait à un quadrille lorsque cette nouvelle lui parvint. Le coup fut terrible; elle sentit que ses jambes fléchissaient sous elle, et, faisant quelques pas à reculons, elle alla s'appuyer contre un fauteuil, dans lequel elle fut même bientôt forcée de s'asseoir. Une dame de la cour, qui vit ce mouvement, et qui remarqua sa pâleur, s'approcha d'elle en lui demandant ce qu'elle avait:—Ce que j'ai, dit Elisabeth: eh? n'entendez vous pas que la reine Marie vient d'accoucher d'un beau garçon, et que je ne suis, moi, qu'une couche stérile? Cependant elle se remit bientôt, reprit sa place au quadrille, et le lendemain reçut Melvil avec les plus vives démonstrations de joie, lui disant que la nouvelle qu'il avait apportée lui avait causé un tel plaisir, qu'elle l'avait guérie d'une indisposition qu'elle avait depuis quinze jours. Melvil, outre la notification dont il était porteur, était chargé d'offrir à Elisabeth d'être le marraine du jeune prince; ce qu'elle accepta avec de vifs remerciements. Cependant lorsque l'ambassadeur lui proposa de profiter de cette occasion pour voir Marie avec laquelle elle avait, disait-elle, depuis si long-temps le désir de se rencontrer, elle s'empressa de répondre qu'elle ne pouvait quitter son royaume, et que le comte de Bedford irait pour elle, et avec sa procuration. La même notification fut faite par Marie au roi de France, et au duc de Savoie, qui firent répondre tous deux, comme la reine Elisabeth, qu'ils y enverraient des représentants.

(La suite au prochain numéro.)

tons d'être obligés de dire que tous les actes passés par le ministre britannique à Buenos-Ayres, n'ont fait qu'augmenter les dangers et les difficultés de nos amis et de nos concitoyens à Montevideo, et il nous est impossible de comprendre quels ont pu être les motifs qui ont décidé l'apparente contradiction que l'on a vue tous les jours dans sa conduite. Nous sommes fermement convaincus qu'à cette politique vacillante, nous devons attribuer en grande partie les pertes et préjudices que nous avons soufferts, et ceux que nous avons à souffrir.

V. S. est déjà bien instruite de l'état des affaires avant l'invasion de l'Etat Oriental et de la non réussite des offres de médiation faite par les ministres anglais et français, mais nous croyons devoir vous faire remarquer que antérieurement à cela (en juillet de l'année dernière) M. Mandeville, pendant son séjour à Montevideo, lors du traité avec ce gouvernement, donna les plus fortes assurances d'amitié à ce gouvernement, mais il promit à nos concitoyens, verbalement, qu'ils n'eussent à avoir aucune appréhension d'invasion de la part du général Rosas, que les parties seraient obligées de rester dans leurs territoires respectifs et qu'il aurait assez de force pour pouvoir les forcer à s'y soumettre. La confiance fut de cette manière établie dans l'esprit des résidents anglais de cette ville, qui continuèrent à étendre leurs affaires et les crédits, persuadés qu'ils étaient que les assurances ne seraient pas vaines, et malgré les préparatifs que faisait le général Rosas pour envahir cette bande; et lorsqu'une action eut lieu près d'Entre-Rios au mois de décembre, la manière péremptoire et décidée dont M. Mandeville adressa au gouvernement de Buenos-Ayres sa note du 16 décembre ne les fit que confirmer ses déclarations antérieures. L'effet de ces convictions qui étaient partagées par le gouvernement de Montevideo autant que par les résidents anglais, fut de faire préparer celui-ci à une résistance vigoureuse contre les forces envahissantes et d'identifier les résidents anglais, autant qu'ils pouvaient l'être, avec le gouvernement Oriental. Cette confiance ne nous surprend pas puisque nous voyons M. Mandeville écrire le 16 décembre une lettre au gouvernement Oriental lui assurant qu'une force navale française était attendue à chaque instant et que si le pays pouvait tenir bon trente jours il serait sauvé, quoique les forces de Rosas continuaient leur marche sur la ville de Montevideo, malgré la note de M. Mandeville du 16 décembre, les résidents anglais n'avaient aucuns doutes sur les intentions du gouvernement de Sa Majesté. Malgré les pertes éprouvées par nos concitoyens par la paralysation complète des affaires, et par la ruine de leurs débiteurs occasionnée par le siège de la ville, ils se soumièrent sans murmurer, persuadés qu'une intervention armée de l'Angleterre et de la France finirait bientôt ce conflit, qui en assurait l'indépendance de Montevideo. Leur confiance fut une garantie pour l'aveu de la participation commerciale du général Rosas.

Mais la conduite suivie depuis lors par M. Mandeville a trompé complètement leur attente, quoiqu'une force plus que suffisante fut arrivée de Rio de Janeiro à Montevideo dans le mois de février dernier, il paraît que le commodore Purvis se rendit dans ce port, non pas en conséquence d'une demande faite par M. Mandeville, mais bien de son propre mouvement sans aucune instructions, et son rôle se borna d'abord à faire débarquer quelques soldats de marine pour protéger les marchandises anglaises en douane, dans le cas où la ville serait prise d'assaut.

L'arrivée de M. Mandeville était attendue avec anxiété dans la ferme conviction que cette arrivée serait le signal donné à M. Purvis pour agir.

Il se rendit à Montevideo en mars, et reçut des ordres du gouvernement la ratification du traité avec ce pays, mais au lieu d'engager le commodore Purvis à employer les mesures nécessaires pour rendre l'intervention effective, mesures qui devaient d'après les assurances antérieures être prises, tout le monde put croire qu'il se querrela avec le commodore Purvis parce qu'il était intervenu pour empêcher les agressions de l'escadre argentine contre la ville. Les résidents anglais furent surpris à son départ pour Buenos-Ayres le 16 mars, sans avoir rien fait de ce qu'il leur avait promis, les abandonnant à leur destinée et aux bonnes intentions de M. Purvis pour toute protection, avec lequel il était au plus mal. Son premier acte politique après son arrivée à Buenos-Ayres fut la reconnaissance du blocus de la ville de Montevideo par l'escadre argentine.

Indigné de la manière dont il avait été trompé, le gouvernement de Montevideo décréta: que si le blocus avait lieu tous les étrangers auraient à sortir de la ville; les résidents anglais furent sauvés de cette triste position par la conduite prompte du commodore Purvis qui ne voulut pas reconnaître le blocus le premier. Depuis lors M. Mandeville ne reparut plus à Montevideo, mais son acquiescement tacite à tous les actes hostiles du général Rosas et sa houle avancée avec le commodore Purvis ont eu un effet moral très préjudiciable à la position du gouvernement et aux habitants de Montevideo, et firent apparaître les résidents anglais comme partisans du gouvernement montevideois, à leur grand risque dans le cas où Rosas triompherait. Et en vérité, l'armée du général Rosas en était tellement persuadée que le 1er avril parut un décret dont copie fut passée au consul anglais à Montevideo, qui disait que tout étranger qui emploierait son influence en quelque sorte que ce fut contre lui, serait considéré comme rebelle et traître, et sans la conduite énergique et décidée du commodore Purvis, qui insista pour que le décret fut retiré et qu'on le retracta, nos concitoyens n'auraient pas obtenu la moindre protection contre sa férocité.

Ceci nous conduit aux nouvelles les plus récentes de ce pays, lorsque le siège durait encore et que nos concitoyens étaient protégés par le commodore Purvis que nous ne saurions trop remercier. Il est encore notoire que le ministre et le commodore sont même en désaccord sur la conduite à tenir, et nous ignorons jusques à quand celui-ci pourra leur accorder sa protection; ils sont par la conduite antérieure de M. Mandeville, mis dans la position de parties compromises comme identifiées dans les intérêts du gouvernement montevideois, et ils sont encore ignorants des bonnes intentions du gouvernement de Sa Majesté, ayant eux-mêmes à leurs côtés des compromises entre les mains de nos amis, notés du pays, qui dans le cas où l'armée de Rosas entrerait dans Montevideo, seraient l'objet des persécutions et pillage, pour se venger indirectement des marchands anglais.

Nous sommes bien fâchés de déranger V. S. avec un si long exposé, mais nous espérons que l'extrême urgence sera considérée par vous comme une excuse valable, et nous désirons vivement que V. S. soit à même d'obtenir pour nous quelque information sur la politique future du gouvernement de Sa Majesté. Ceci est de la plus haute importance pour nous, parce que dans le cas même où l'armée du général Rosas serait obligée de lever le siège à présent, ce ne serait que pour revenir plus tard, et s'il nous était permis de donner notre opinion, nous dirions que quelque soit la ligne de conduite que doit suivre le gouvernement de Sa Majesté par la suite, elle doit être d'une nature tout à fait décidée; soit en s'abstenant de toute intervention entre les deux parties belligérantes (dans ce cas le différent serait vite terminé et nous connaîtrions l'étendue de nos pertes), soit en insistant sur l'immédiate cessation des hostilités sur les bases posées dans la note passée par Monsieur Mandeville le 16 décembre. L'une ou l'autre de ces déterminations vaudrait mieux que la conduite contradictoire de Monsieur Mandeville. En nous aventurant à parler ainsi, nous pouvons ajouter que nous mettons à part toute considération politique qui pourrait le mieux s'accorder avec nos désirs, mais si nous avions quelque influence sur la décision du gouvernement de Sa Majesté, notre expérience sur la politique anti-commerciale de Rosas et ses idées hostiles aux étrangers qui offrent un si grand contraste avec la sécurité, et les encouragements que nous a accordés le gouvernement de Montevideo, en harmonie avec l'immense importance commerciale qu'il y a à préserver l'indépendance de Montevideo, est comme un digne au système exclusif du général Rosas, nous porterait à conseiller au gouvernement de Sa Majesté de protéger Montevideo contre les attaques du général Rosas qui veut réduire cette ville sous la dépendance de Buenos-Ayres. Intéressés comme nous le sommes dans les affaires commerciales des deux rives de la Plata, nous savons que la meilleure garantie pour notre liberté et notre sécurité commerciale serait la concurrence qui nécessairement aurait lieu entre ces deux états indépendants.

Nous venons vous prier de nous permettre de vous présenter le journal le *Britannic* du 11 mars et 29 avril, et prions V. S. de jeter les yeux sur la pétition des sujets britanniques à Montevideo adressée à Monsieur Mandeville, et plus particulièrement sur les remarques éditoriales du journal du 29 avril, sur la politique du Brésil, par rapport avec la République de l'Uruguay; nous partageons les mêmes opinions, et nous les croyons d'autant plus justes que dans ce moment une nombreuse escadre se trouve mouillée devant le port de Montevideo. Ce même journal contient une lettre adressée à Monsieur Mandeville, signée *Un Anglais*, qui mérite l'attention de V. S. comme donnant une idée de ce que pensent les marchands anglais résident à Montevideo, mais cette même lettre étant anonyme nous nous abstenons de tout commentaire.

Nous vous présentons respectueusement nos remerciements pour l'assurance que nous avons reçue de V. S. qu'elle même et Sir Douglas continuent à veiller à nos intérêts dans le Rio de la Plata, et nous excusant encore d'avoir été obligés de déranger tant et si souvent V. S.

Nous avons l'honneur de vous saluer.

Au très honorable Sir Lord, vicomte Sandon, &c., &c.

Nous avons vu par hasard l'adresse d'une lettre particulière, adressée de la Colonie à M. le consul de France Picbon, portant cette devise: — *Orbis, lris ou mort, Viva la Confédération Argentine, meurent les serpages unitaires.* — L'on nous a dit qu'elle était d'un Français, parce que dans la Colonie tous les étrangers sont forcés de mettre cette devise sur l'enveloppe de leurs lettres. M. le consul l'aura sans doute reçue et ouverte; si le fait est vrai il aura respecté la dignité de son caractère et n'aura pas méprisé alors la neutralité qu'il doit garder entre le gouvernement de cette République et ses ennemis. (*Nacional*.)

NOUVELLES DU SOIR.

On lit dans le *Constitucional* de ce soir:

Nous sommes informés que plusieurs personnes ont été arrêtées sous le soupçon d'avoir entretenus des correspondances avec le camp ennemi, ou d'être leurs complices dans la remise des soudites correspondances. On comptait au nombre de ces individus D. Indro Ovario qui a été mis en liberté.

LE PATRIOTE FRANÇAIS.

MOUVEMENT DU PORT.

Entrées du 22 et 23 octobre.

Bâtiment 10 à 61. brick goberno amérien le 11. Suez. 177 ton. c. a. Leemann. a Zimmerman France. 1073 ton. f. a. 142 de bois, 325 jambos, 1 caisse saucis on, 15 me. a.

Havre. 13 août. brick français L. Antoine. 230 ton. c. a. N. d. 4. Leemann. 1. c. a. n. c. a. 211. p. a. n. c. a. 1 id. eff. ta. 1 id. f. y. a. 12 id. a. c. h. n. s. 1 id. a. m. a. 18 id. cog. ar. 19 id. a. l. a. t. h. 18 id. a. n. d. a. k. e. 5 id. l. q. u. e. s. 125 panis a. v. i. n. 62 b. q. s. 33.000 l. r. i. q. u. e. s. 203 b. a. t. l. e. s. e. f. f. a.

N. w. York. Équipe américaine Mercator, à Roig r. over frim et out. e. f. f. a.

Barcelone et Malaga, colera espagnols Messager, à L. y. a. n. d. v. i. n. e. t. a. u. t. r. e. e. f. f. a.

Maldonado, une barque et une goélette.

Un brick anglais et un prusien.

M. m. e. t. b. r. i. c. p. r. a. n. c. e. M. e. l. a. en 107 j. a. s. a. l'ord. e. s. c. h. a. r. d. e. l. o. s.

Paraguay, barque paraguayenne, en 11 jours à Opu. r. a. s. v. e. c. 20 caisses charbon et 4.021 m. c. a. u. s. d. e. l. e. n. s.

Paraguay, brick hollandais Triton, en 14 j. a. s. a. v. e. c. 50.000 m. c. a. u. s. d. e. l. e. n. s. 41 panis d'herbe, 120 ton. e. i. s. a. p. l. i. e. r. e. t. 12 caisses de liqueurs, 23 p. a. n. s. d. e. a. u. f. 19 id. p. r. d. n. a. i. r. e.

Hambourg, brick hollandais Guillemina, en 80 j. a. s. a. M. Thibault et ca. 62 barriques f. i. s. d. v. e. s. 116 a. c. a. s. a. id. 200 caisses f. i. s. s. e. s. 67 caisses de sucre, 131 b. r. i. c. q. u. e. s. g. e. n. e. r. e. 22 bar. i. q. u. e. s. c. h. a. r. o. n. s. 303 id. d. e. v. i. n. 203 d. a. m. j. e. a. n. s. v. i. n. s. 100 p. i. n. c. h. e. s. 2 i. d. e. s.

Caiz, brick anglais Auguste, à Brice, charbon de bois.

Cidz, brick anglais Cris, à Hongues f. i. s. s. e. s. soit pour Buenos Aires.

NAVIRES PRETS A PARTIR.

Barque anglaise *Nes Express*, pour le cap de Bonne Espérance.

Brick goélette arde *Ses Rifad*, pour Rio Janeiro.

Barque arde *Hercules*, pour e. B. e. l.

Paquet de liqueurs *Sacra*, pour Buenos Aires.

Barque anglaise *Arable*, pour l'Amérique.

Brick anglais *Star*, pour Rio Grande.

Trois mats espagnols *Israhel*, pour Valparaiso.

Barque française *Jule*, pour Buenos Aires.

AVIS.

Le navire français *La Clémence*, capitaine Jaureguiberry d'ont parti par ce navire le 21 de ce mois, messieurs les passagers, ont reçu l'avis qu'ils doivent régler le montant de leur passage, chez messieurs E. Raymond et Theil rue du 25 N° 103.

AVIS DIVERS

AVIS.

Les syndics dans l'affaire du défunt P. Tilhet, et d'après leur réclamation, ont adopté et reconnu dans l'intérêt de messieurs les créanciers, qu'il éait nécessaire de les aviser par la voie des journaux de cette ville, afin qu'ils s'en ignorent que pour premier avis ils sont invités à se présenter lundi prochain, 23 de courant, à midi précis, dans le domicile du sieur Ad. le Hugnet, magasin de comestibles, au cadre du Lion d'Or. Ils sont invités à ne pas oublier de se munir des pièces relatives, soit comptables ou notes, régies ou non régies, les intérêts de sont invités à ne pas oublier le jour et l'heure.

Les syndics.

AVIS.

On prie les personnes qui auraient trouvé deux sacs de farine, dont l'un porte le nom de M. G. et l'autre étant lié et portant dans l'intérieur les initiales A. G. M. C. G. et d'avoir les faire rapporter au bureau du Patriote. On remettra la moitié de la valeur de ce dépôt à la personne qui les rapportera, en outre en double des renseignements.

AVIS.

M. Joseph Raymond, autorisé spécialement par S. E. M. le général d'armes à former un bataillon d'infanterie de ligne, invite tous les citoyens de toutes nations, qui n'appartiennent à aucun corps défendant actuellement, cette place et qui veulent recruter volontairement, de vouloir bien se présenter chez lui, près du café de l'Amortel, où il leur sera donné connaissance des conditions avantageuses et prérogatives dont ils jouiront.

RAYMOND.

Des renseignements sont demandés sur le sort du nommé Pierre Edouard Monier, ex-cuisinier ou un vire la Gabrielle. Les adresses au journal *Le Patriote Français*, ou à M. M. a. t. e. rue du Pin, n. 51, à Agen. Lot et Garonne.

TRIBUNAL MILITAIRE.

Le tribunal militaire pour la France, se tient dorénavant dans un local plus spacieux, fait savoir que d'ores et déjà les causes qui s'y discuteront seront publiées par la presse par anti typique afin que les O. t. o. n. t. u. x. e. t. l. e. s. o. t. r. u. g. e. s. q. u. i. v. o. u. l. e. n. t. e. x. a. m. i. n. e. r. d. e. l'ordre qui règne dans les actes judiciaires puissent y assister.

Ligne des fortifications dans la maison n. o. u. a. d. e. s. e. t. d. e. m. i. d. u. P. o. r. t. o. n. p. r. i. n. c. i. p. a. l.

Octobre 6 1843.

AVIS.

Le sieur Jean Dehencindy, ayant rendu son magasin, situé rue de Mézières, à M. Chénery, prie les personnes qui ont des comptes dépendants dudit magasin, de se présenter jusqu'au dix-huit du courant.

AVIS AU COMMERCE.

M. Devaux, capitaine du brick français *Indien*, anciennement commandé par le capitaine Fieffé, a l'honneur de prévenir que les personnes qui ont des comptes à recevoir de ce navire sont invités à les présenter, chez M. Labelle et fil, négociant, jusqu'au 18 du courant. Suite de quoi, ils ne seront réglés qu'au retour du navire en France.

Montedoro, 7 octobre 1843.

AVISO AL PUBLICO.

El sujeto Arriado pone en conocimiento de l público, que se retira para el Rio Grand, de donde se está pidiendo su procurador con bastante poder; cuyo individuo es D. José Juan Ruiz que lo Souto, con el cual se entenderá para quid se todas las curules pendientes.

Montevideo, 5 de Octubre de 1843.

José Q. Frías.

AVIS.

On s'adresse à louer une grande maison, ou à un rez de chaussée, soit à usage, d'habitation, ou pour les bureaux, ou les garages possibles. Les personnes qui en auraient, sont priées de s'adresser au collège Saint-Jacques de M. M. Guyot, rue Washington n. 82, au cabinet rue San Diego.

AVISO

Al público que se ha vendido la finca situada en la calle de M. a. n. o. e. s. de la propiedad de los señores D. Tomas Dorico y D. Pablo Fero, los señores que tengan cuentas contra dicha finca, ocurriran dentro de seis dias, en la fecha, septiembre 20 de 1843.

AVIS AU COMMERCE.

Par suite du départ pour la France de M. H. Escher, la liquidation de la maison Aymes frères, arrive au terme de sa société, sera faite par M. Arsene Isabelle ex-chancelier du consulat général de France, qui a été muni de tous pouvoirs à cet effet.

AVIS.

Des renseignements sont demandés par leur familles, sur le sort des nommés François Soubert, 27 ans, natif de Marseille, qui se trouvait en 1819, 20 et 21 chez Jean Marie sur le mûle. Et Etienne Borghetta, natif de Marseille âgé de 23 à 24 ans.

Les personnes qui pourraient en fournir sont priées de se adresser au bureau du *Patriote* ou de communications importantes sont déposées pour les intéressés.

AVIS IMPORTANT.

Livres à vendre récemment reçus de Paris et qui se trouvent de reste dans l'institution de M. Pabbe Paul, rue de 25 mai n. 342. Télémaque français Espagnol, et Espagnol français relure très riche; un tout en français. Dictionnaire français espagnol et espagnol français par T. boards. Histoire de Napoléon avec portraits, plans de bataille etc par Norvins. Physique avec planches par Birt. Géodesie ou traité de la figure de la Terre, comprenant la Topographie, l'arpentage, le nivellement, la Géométrie terrestre et astronomique, la construction des cartes etc par Francœur professeur de la faculté des sciences de Paris.

Ouvrages complets de Mirabeau, Histoire de la révolution française par Thiers, Cartes géographiques, géométriques, Mathématiques, Grammaire de Chantreau.

AVIS AU PUBLIC.

En réponse à l'avertissement de Madame Sotuzina Navarro de Lira, inséré dans le N. 1410 du National, M. Joseph Reynaud répond:

1.° Qu'il ne refuse pas de payer le loyer de l'imprimerie *Orientale*; mais qu'il est en contestation avec la dite dame pour la quotité de ce loyer.

2.° Qu'une fois cette contestation terminée, et le chiffre du loyer fixé, la commission de los pre fuges a arrêté le paiement de ce loyer.

3.° Que l'imprimerie de cette dame est libre depuis le 30 juin; il était convenu avec elle que M. Reynaud quitterait l'imprimerie *Orientale* le 1. r juillet 1843; le 30 juin, l'imprimerie était libre, et le propriétaire de la maison avait écrit depuis le 15 que M. Reynaud la quittait. Avis en fut donné à la dite propriétaire. La preuve en sera faite au besoin.

AVIS.

Les personnes qui voudront apprendre à danser, le bâton ou la contre-pointe, voudront bien se présenter à la salle située, rue du 25 de Agosto, n. 181.

S'adresser à M. Baptiste Carbonnel.

Le Gerant, J. REYNAUD.

En vente chez l'éditeur, rue de las Cáceres n. 14.